



Compte-rendu séminaire économie circulaire

4 & 5 octobre 2022

Bastia

SOMMAIRE

JOURNEE DU 4 OCTOBRE – TABLES RONDES	3
1. DISCOURS INTRODUCTIF INSTITUTIONNEL	3
2. TABLE RONDE 1 – Quelle ambition pour le territoire en matière d'économie circulaire ?	3
3. TABLE RONDE 2 – Etat des lieux de la gestion des déchets pour 3 filières centrales	9
3.1. Filière emballages.....	9
3.2. Filière BTP	11
3.3. Filière biodéchets	12
4. TABLE RONDE 3 – Tourisme et économie circulaire	13
Mot de conclusion de Guy Armanet	15
JOURNEE DU 5 OCTOBRE – ATELIERS.....	15
1. Atelier Consigne	15
2. Atelier ESS.....	17
3. Atelier Biodéchets	18
4. Atelier EIT	20
Conclusion – ADEME	20

JOURNEE DU 4 OCTOBRE – TABLES RONDES

1. DISCOURS INTRODUCTIF INSTITUTIONNEL

- **Guy Armanet – Président de l'OEC**

Ce séminaire est un temps de passage très important pour nous. L'enjeu d'aujourd'hui est de transformer ce qu'on appelait les déchets hier en ressource. La CDC est consciente qu'un changement de modèle économique est nécessaire afin d'engager notre territoire sur la voie de la transition écologique.

Cette matinée posera le cadre des démarches mises en place :

- Présentation des enjeux en lien avec le territoire insulaire
- Atouts de l'EC pour le territoire

Il est important de savoir à quel niveau se situent les forces et les faiblesses du territoire.

- **Gilles Simeoni – Président du conseil exécutif**

Remerciements de l'OEC d'avoir mis en place ce séminaire sur des questions stratégiques pour le territoire. Remerciements de l'INEC et de son fondateur François-Michel Lambert.

Le contexte global invite à accélérer la réflexion et l'action dans la transformation du modèle économique et social. Le monde de l'après-covid et le réchauffement climatique invitent à aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. La réflexion sur l'EC prend un sens encore plus aigüe dans un système insulaire qui impose des contraintes (connexion avec l'ensemble continental) en matière de transports (aérien, maritime...) notamment. La Corse est une île montagne, nous cumulons donc la contrainte insulaire et le caractère montagneux du territoire en ce qui concerne les transports et notamment le cout du traitement des déchets.

Il faut rompre avec le modèle actuel de traitement des déchets, le meilleur déchet c'est avant tout celui qu'on ne produit pas.

2. TABLE RONDE 1 – Quelle ambition pour le territoire en matière d'économie circulaire ?

- **Guy Armanet – Président de l'OEC**

L'OEC dispose d'un partenariat avec l'ADEME, les Contrats de Plan Etat-Région notamment nous amènent à collaborer dans les actions. Il va nous falloir traduire ensemble dans nos comportements de consommation et de production ces changements. La mobilisation est importante, vous êtes 127 à avoir répondu à notre appel afin d'échanger ensemble sur l'urgence. Il faut construire un système et un modèle plus vertueux afin d'être à la pointe de ce qui pourra se faire dans les années à venir.

Parmi les ressources dont nous disposons, nous avons une offre touristique à préserver, une agriculture aux potentiels multiples (circuits-courts), une filière verre qui s'organise autour de la consigne. On voudrait aller plus loin sur le verre pour essayer d'avancer sur ces sujets de consigne. Des actions d'écoconception en BTP sont aussi nécessaires.

L'ADEC sera un allier important dans le financement des projets. L'AFPA est en train de constituer un grand nombre de formations sur lesquelles il nous faudra s'appuyer. Autant de dynamiques à construire et à mettre en œuvre. Le tri des biodéchets est un axe majeur que la CDC a voulu déployer et nous cherchons à nous inspirer de ce qui se fait ailleurs notamment en Normandie et sur notre territoire. À titre d'exemple, nous collectons aujourd'hui 160 kg de déchets/jour à la prison de Borgo, ce qui nous permet de retirer 60t de biodéchets dans les sites d'enfouissement. Nous voulons réduire l'enfouissement et réduire la part des biodéchets dans ces enfouissements.

- **François-Michel Lambert – Fondateur de l'INEC**

Je vais repartir de ce territoire fort de beaucoup d'expérience. Ce programme est remarquable et la concrétisation se traduit aujourd'hui par le nombre de personnes qui se sont mobilisées sur le territoire corse. Je salue toute l'équipe de l'OEC et les personnes qui m'accompagnent de l'INEC.

L'INEC a été cofondée en 2013 et c'est une structure multi-acteurs. Il y a des collectivités, des entreprises de toutes tailles, des fédérations professionnelles etc. La particularité de l'INEC est de pouvoir construire une vision partagée, nous avons ainsi pu poser un cadre de la définition française de l'EC.

L'Europe et la France ont une telle ambition qui est liée à la définition même de l'EC. Certains y voient un synonyme à recyclage or il y a une vision beaucoup plus globale qui touche aux ressources. L'approche EC c'est de tourner le modèle vers les ressources disponibles pour s'appuyer dessus et apporter des réponses aux attentes des citoyens. Elle prend en compte les spécificités de chaque territoire. L'EC est une économie de flux et de stocks, celui qui détient les stocks est puissant et cherche à les écouler. L'EC base la puissance économique dans la circulation des ressources. Cette organisation nécessite de nouvelles approches logistiques et de nouvelles pensées. L'EC est attachée à ces femmes et à ces hommes qui font le territoire.

Le cadre financier de notre état est très orienté vers la destruction des matières. Nous avons une réglementation difficile pour réintroduire des produits dans les flux. La fiscalité rajoutée sur les téléphones reconditionnés est un exemple d'aberration. L'un des enjeux sur lesquels nous avons à travailler c'est l'autonomie sur les territoires.

Il faut également accélérer les opportunités sur les achats publics. Il faut explorer ce nouveau champ. Les achats publics, c'est 10% du PIB national c'est donc un levier notable pour la transition vers une EC.

L'EIT et l'ETT sont des visions extrêmement intéressantes pour un territoire comme la corse. L'EIT renvoi aux espaces et chacun déterminera l'espace équilibré par rapport aux ressources et à la culture qui évoluent dans ces espaces. L'EC étant tellement une réponse à la réalité physique et humaine des territoires.

Nous devons faire la démonstration à partir de la Corse pour définir ce qu'est ce nouveau modèle d'EC.

- **Paul-Toussaint Parigi – Sénateur de Haute-Corse**

Quelle est votre vision de l'EC est-elle un modèle pertinent aux vues des enjeux actuels ?

Il faut renouer avec les modèles de production que nous avons avant à l'échelle d'un village. Les collectivités ont toute leur place dans l'accompagnement de ces dynamiques. L'EC doit devenir le bras armé des collectivités pour réaliser la transition écologique.

À l'échelle européenne pensez-vous que les acteurs sont mobilisés à la hauteur des enjeux ?

Grâce au plan de relance et à la stratégie de croissance durable de l'Europe. L'engagement des collectivités locales semble un peu timide.

Le PLF est actuellement discuté, quelle sont les mesures que vous soutenez ?

Le PLF est un outil majeur pour les acteurs qui ont besoin de visibilité. Il faut renforcer la compétitivité des produits et services environnementaux durables. Il faut favoriser fiscalement les projets en ce sens.

- **Jean-Félix Acquaviva – Député de Haute-Corse**

Quelle est votre vision de l'EC et quel est l'élément central pour développer les politiques publiques en faveur de l'EC dans les territoires ?

C'est suite à l'amendement que nous avons porté que la Corse est aujourd'hui pilote. Beaucoup de choses doivent être changées dans la loi pour que l'EC devienne une stratégie centrale pour la Corse. On constate que l'EC est non délocalisable et crée des emplois durables et sur notre territoire, il y a des acteurs en capacité d'agir.

Dans un système insulaire il faut changer des règles pour que ce modèle ait un sens. La Corse est une île montagne ce qui veut dire qu'elle a des coûts de transport très lourds et notamment sur la collecte et le traitement des déchets. La densité démographique est très faible.

La saisonnalité du flux touristique est aussi un enjeu du territoire pour la gestion des déchets. Notre rêve de l'EC va devenir un mirage si on ne change pas les règles. Lors du débat au parlement nous avons prôné le fait que la Corse en tant qu'île puisse avoir le même régime que les DOM-TOM. À cause des effets de seuil il n'y a pas de filière de recyclage, l'intérêt des éco-organismes à agir ne peut pas être compatible avec les attentes du territoire. Réadapter la fiscalité est nécessaire et essentiel.

La matière triée n'appartient plus à la collectivité publique. Il faut se demander ce qu'on peut revaloriser localement. Cela ne va pas de soi car nous sommes encore confrontés aux effets de seuil. Il faut rendre la fiscalité plus incitative et notamment dans la commande publique. Il faut agir sur l'enveloppe de tarification territoriale. Il faut inscrire dans la commande publique des incitations pour introduire des biens issus de l'économie circulaire. Il faut faire en sorte de pouvoir accélérer le processus pour qu'il soit plus incitatif.

Temps de questions/réponses

Réaction François-Michel Lambert : C'est émouvant d'entendre une telle vision qui projette la Corse sur le devant de la scène. Je suis très confiant de cette capacité à comprendre vers où il faut emmener les développements. Les outils législatifs doivent être à la hauteur de l'enjeu.

Intervenante 1 : Il faut que la gestion des déchets soit locale et que le produit qui en sort soit aussi circulaire. Sur le gisement on a un souci avec le gisement. Le marché local doit stimuler l'innovation. Si ça marche en Corse ça marchera partout dans tous les territoires de proximité.

Intervenant 2 : On subit la démographie saisonnière et on a fait un effort sur le tri avec l'aide de l'OEC et de la CDC. On ne paye pas moins en faisant un effort sur le tri. Au final même si on tri ça va coûter cher. Il faut qu'on arrive à maîtriser les coûts.

Guy Armanet : En Corse on a une problématique structurelle de fond. On a une interco qui couvre le traitement et la collecte avec sa redevance spéciale ce qui constitue un problème de fond. Les gens vont trier plus mais comme il y a un gap structurel à rattraper, les administrés vont payer plus. Il faut des budgets différents pour la collecte et le général. Il faut avoir en tête que cette augmentation de prix est structurelle.

Le tri en porte à porte doit être fait à tous les endroits où c'est possible. Mais il faut s'adapter au plus près du territoire. Il y aura une part d'investissement mais la collectivité et l'OEC vont accompagner les territoires. On veut des contrats d'objectifs et de moyens mais l'on souhaite que lorsque l'on signe il y ait une réduction des volumes à enfouir.

La Corse doit elle-même choisir ce qui peut pénétrer sur son territoire en termes d'emballages, de durée de vie etc. Il faut faire confiance au territoire pour qu'il trouve des cadres qui lui conviennent.

- **Alex Vinciguerra – Président de l'ADEC**

Cette réflexion est opportune car nous réfléchissons à un nouveau modèle économique pour la Corse. On construit les modèles de manière pragmatique. C'est essentiel de pouvoir dire qu'aujourd'hui en Corse parler de développement économique, c'est partir de l'humain plutôt que définir le modèle. Si on part de l'humain l'EC a toute sa place puisque c'est nous tous qui consommons et produisons des déchets. La Corse est une terre de consommation plutôt qu'une terre de production et il faut inverser cette tendance.

Comment fait-on pour passer à une croissance vertueuse, comment fait-on pour faire en sorte que toutes nos actions n'accompagnent plus cette croissance fatale ? Il faut considérer la dimension écologique dans les soutiens économiques. L'ADEC a mis 2 millions d'€ de subventions en EC et a accompagné notamment des acteurs du BTP (travail de la pierre, déchets, boues...). L'action par filière est essentielle. On a un travail en cours avec des industries agroalimentaires et on continuera avec les métiers de la santé on l'espère.

On a d'autres idées à l'étude qui pourront éclore dès l'année prochaine, qui traitent du financement de l'EC. Cela nécessite un financement long car la rentabilité n'est pas immédiate. On aura des systèmes financiers d'avance remboursable ou sous forme de crédit-bail. L'idée est de doper les projets d'EC avec la création d'un fond vert qui accompagnera les entreprises. La dimension fiscale est aussi importante pour orienter les investissements et les usages vers tout ce que l'on souhaite en

termes de développement économique et de préservation écologique. Il faut aussi penser à l'accompagnement direct.

Il y a un travail important pour stabiliser le nombre de bateaux de plaisance qui naviguent autour de la Corse. C'est tout ce type d'adaptation qui est nécessaire même si c'est long et coûteux.

→ **Pierre Guidoni – Vice-président du Syvadec**

La dimension régionale du Syvadec est un véritable atout. L'expérimentation « oui pub » que nous portons pour toute la Corse va dans le sens de l'EC. Le projet a trois grandes orientations pour accompagner la transition écologique en matière de déchets.

Aspects opérationnels de la mise en place de l'EC en Corse : élargissement des REP, extension des consignes de tri des emballages (taux de tri de 38% alors qu'il était de 5% à la création du Syvadec), généralisation du tri à la source des biodéchets (distribution gratuite de composteurs, plateforme de compostage partagé...).

Programme scolaire qui forme élèves et enseignants au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Travail avec les universités également. Le changement de comportement passe par une communication forte sur le compostage, le réemploi et le tri.

Commentaire Guy Armanet : J'aurais apprécié que l'OEC soit cité dans votre discours. Il y a quelques sujets que vous évoquez qu'il va falloir peaufiner comme le centre de sur-tri. Vous avez évoqué le souhait d'agir et nous sommes dans l'action à l'OEC. L'OEC doit être le moteur et doit s'associer au Syvadec.

→ **Jean-Marc Ambrosiani – Président de l'ADEME**

Notre rôle est d'innover et de former, d'informer et de guider les territoires. Dans le cadre de ces démarches en ce qui concerne l'EC, l'ADEME a travaillé avec beaucoup d'acteurs pour formaliser des référentiels.

Le travail sur l'EC en Corse fait l'objet d'un partenariat étroit avec les structures comme l'OEC et le Syvadec. Notre objectif à l'ADEME est de réduire la quantité de déchets, et cela s'inscrit dans le cadre institutionnel de l'EC : le troisième domaine de l'EC est la gestion des déchets. Mais les deux premiers domaines sont tout aussi importants et consistent à travailler ensemble sur l'offre et la demande. On va développer l'EIT, l'écoconception, l'économie de la fonctionnalité etc. L'EC a un pilier sur la demande, il faut aussi mobiliser le changement de comportement dans les achats, il faut réapprendre aux citoyens consommateurs à consommer autrement pour qu'ils aient le moins d'impact possible. On va parler de réemploi et de réparation pour les développer tous ensemble sur le territoire.

L'éco-conception est primordiale pour réduire les emballages. Notre position d'île va nous inciter à faire disparaître les plastiques.

Aujourd'hui nous déployons le référentiel de l'EC en même temps que le référentiel des énergies renouvelables. Nous le faisons dans une logique de bassin de vie, car la logique de ces réflexions est toujours territoriale. Les territoires engagés pour la transition ce sont 9 EPCI sur 18 qui représentent 56% de la population.

L'ADEME a accompagné des démarches d'EIT et d'EET. Le concept étant de mettre en commun les déchets de certaines activités pour les remettre dans le circuit d'autres activités. On peut ainsi augmenter la compétitivité de chacune des entreprises. Les territoires peuvent ainsi augmenter leur attractivité. On a 5/6 projets d'EIT en cours aujourd'hui et j'espère qu'on arrivera à en développer d'autres sur le territoire corse.

Intervenante :

Il y a un problème de communication et d'accès à l'information. Il manque des projets de pilotage par filière pour rassurer les acteurs et les porter. On ne parle pas suffisamment d'un changement de paradigme pour les gens qui produisent et ceux qui consomment.

Réaction François-Michel Lambert : Il y a beaucoup à écrire sur comment sera un monde en EC. Ce n'est pas l'économie linéaire que l'on va tordre. Ceux qui penseraient qu'une économie circulaire est une technologie comme une autre, sont à côté de la plaque. Il ne faut pas oublier que c'est avant tout une question de relation humaine.

Intervenant (Costa Verde) : On a créé le magasin inversé qui est le deuxième en France. On ne nous a pas financé sur la réparation donc nous n'avons pas pu financer un poste. Nous avons un acteur sur notre territoire, un saponificateur qui n'est plus financé. Il faut que nous ayons les aides quand on les demande et nous donner la possibilité d'avoir un meilleur accès à ces aides.

Réaction Guy Armanet : Je suis là pour faire table rase du passé. Tous les dossiers qui arriveront à ce jour seront accompagnés et financés s'ils vont dans le bon sens. Il faut changer les mentalités car nous sommes dans une logique de consommation. La Corse a besoin de se servir de ce qui se fait ailleurs.

Intervenant : Nous n'avons pas assez parlé de la question de la sur fréquentation touristique. Cela consomme et ne nous rapporte que des poubelles. Il faut gérer cette sur fréquentation, on n'arrive pas à donner de l'eau et de l'énergie à tous ces gens. Il faudrait modifier ce système.

Réaction Guy Armanet : Vous posez une question fondamentale. Afin de résoudre ce problème, il faut envisager des solutions, la Corse pourrait par exemple étudier la possibilité de mettre en place une taxe environnementale. Il faut que la saisonnalité touristique puisse être prise en compte, il faut un tourisme raisonné. Nous allons évoquer ces questions avec M. Darmanin.

3. TABLE RONDE 2 – Etat des lieux de la gestion des déchets pour 3 filières centrales

3.1. Filière emballages

- **François-Michel Lambert, INEC**

Introduction sur la thématique des emballages. Rappel : chacun.e participe à des innovations, importance d'agir collectivement et de façon transverse.

- **Cynthia Vola, Syvadec**

Rappels des chiffres et de l'historique de la gestion des déchets publics en Corse : retard à l'allumage. En 2007, création du SYVADEC par toutes les interco de Corse. À l'époque : 5% du tri. Le SYVADEC a été soutenu par l'OEC et l'Ademe. + 25 recycleries/déchetteries.

Caractéristiques de la Corse : montage, faible densité de population et fort flux touristique.

Le traitement : partie la plus lourde dans la gestion des déchets en termes d'investissements, d'où la mutualisation des moyens par les interco au sein du SYVADEC.

DMA : 245 000 tonnes de déchets/an. Production : 720 kg/hab (moyenne nationale : 520). Au centre Corse, la moyenne se rapproche de la moyenne nationale, mais dans les territoires touristiques, les chiffres sont plus élevés.

Le tri est effectué en Corse à hauteur de 38% des déchets (plateformes de compostage, recyclage matière, petite part en CSR).

2018 : extension de consigne de tri, avec l'aide de Citeo. Pouvoir trier les pots de yaourt, les emballages de jambon etc. Obligation nationale qui a été anticipée. Depuis, le tonnage des emballages triés à été doublé. Expérimentation du Oui-pub.

Réaction François-Michel Lambert : Est-ce que le SYVADEC a la capacité de mesurer ce qui concernent les habitants corses ? C'est important de s'adresser aux citoyens corses.

Cynthia Vola, Syvadec : environ 30 millions de nuitées par an en Corse (flux touristique).

Les touristes produisent des déchets mais il est difficile de tracer les touristes et les habitants corses séparément. Le Syvadec a pour projet de faire des études plus fines. Système de facturation des touristes envisageable.

Réaction Guy Armanet : 38% tri. Il faut néanmoins préciser : 11% collecte sélective, 2% compostage de proximité et 26% déchèteries et recycleries. Il faut aussi parler des recycleries mobiles, sur la région de la Marana, du Grand Bastia etc. Cela s'est lancé également sur Ajaccio et le Sud. Le maillage territorial doit être fin.

- **Bastien Wibaux, CITEO**

Constat d'une belle progression (constante depuis 2015). Performance : 58 kg/hab/an triés à 77 kh/hab/an triés. Sur les emballages, taux de recyclage de 22,7% (alors que moyenne nationale : 20). Comment expliquer cette progression ? Les collectivités corses ont investi dans les dispositifs de tri (machines de tri, bacs). CITEO a investi dans des bornes dans différentes EPCI et a fourni quelques accompagnements. L'ensemble de la Corse est donc passé en extension de consigne de tri

(simplification du geste de tri pour les citoyens-consommateurs). La communication est aussi un levier : flyers, affiches, autocollants... et la communication institutionnelle (média, pub) et orale (ambassadeurs) se renforce. Il est important de rappeler aux citoyens de trier tous les jours.

- **Marie-Emmanuelle Arrighi, Syvadec**

Comment transformer/améliorer la gestion des déchets (pour rattraper le retard) ? La gestion des déchets couvre : la collecte, le tri et la valorisation. Le Syvadec se positionne sur le tri et la valorisation. Rôle : mailler le territoire pour que chaque interco dépose ses collectes, choisir les bons flux en sortie des centres de tri pour valoriser localement... Cela veut dire aussi qu'il faut veiller à la qualité de ce qui est collecté. Il faut renforcer la vigilance sur ce qui est ramené en centre de tri (d'autant que les coûts de collecte sont élevés). Une piste d'amélioration se situe au niveau de la qualité (caractérisation des emballages pour chaque interco : déchets et taux de refus). Procédure qualité sur chaque plateforme. La collecte n'est pas une compétence directe du Syvadec. Mise en place d'un projet à l'université sur les emballages hors foyers. Comme Bastien, importance de la communication et simplification du geste de tri. Veiller à ce que les points tri soient propres et attractifs pour que l'utilisateur ait envie d'y aller.

Comment faire baisser le nombre d'emballages mis sur le marché ?

- **Marie-Emmanuelle Arrighi, Syvadec**

Il faut travailler à mettre moins d'emballages sur le marché, c'est un objectif du Syvadec, notamment via la substitution d'emballages importés par des emballages produits localement.

Quelle réflexion sur la tarification incitative ?

- **Cynthia Vola, Syvadec**

Payer ce qu'on produit et consomme (principe du pollueur – payeur), comme pour l'eau. La Cour des Comptes a publié un rapport qui souligne le retard de la France à ce sujet. Etude de préfiguration (intercommunalité par intercommunalité) pour voir si la tarification est intéressante et dans quelle mesure. Rendu : septembre 2023. Ensuite, étude opérationnelle : quel tarif, quel containers, est-ce que c'est une redevance ou une tarification... Outre la TI, le Syvadec travaille sur la tarification spéciale : facturation du professionnel au pro-réel.

Réaction Guy Armanet : 12 interco sont sensibilisées au sujet et s'intéressent à la redevance incitative (sur 19), c'est conséquent. Point d'apport volontaire et collecte sélective porte à porte sont à distinguer. Question : Citeo dégage-t-il une marge financière pour accompagner le développement du nouveau plan EC de la Collectivité de Corse ? Pourquoi la Corse n'est pas considérée comme les DOM-TOM (100%) ?

- **Bastien Wibaux, Citeo**

700k de financements en plus du financement récurrent annuel versé au Syvadec dans le cadre des tonnes triées. Nouveau contrat signé à l'échelle nationale d'ici 1 ou 2 ans, qui donnera plus de visibilité sur les financements complémentaires (AMI, expérimentations, appels à projet). Sur la TI : CITEO y voit beaucoup d'avantages.

3.2. Filière BTP

- **Marc-Stéphane Ginoux, Cerema**

Le CEREMA est un établissement public sous l'autorité du ministère de l'environnement.

La loi 3DS va permettre un rôle renforcé des collectivités dans la direction du CEREMA. Cela permettra de sauter la case appel d'offre pour travailler avec les collectivités.

- **Estelle Ouzineb, Corstyrène**

Corstyrène est une société corse qui a 50 ans et qui est spécialisée dans l'isolation en panneau de polystyrène. L'objectif était de réduire l'importation de camion d'emballage pour la relocaliser sur l'île.

Le premier enjeu était de valoriser les 20% de chutes lors de la découpe en interne mais aussi des chutes sur chantier. Mise à disposition de sacs pour les chutes aux partenaires. Ce concept a commencé à impliquer des problèmes de qualité et des aménagements de la chaîne de recyclage.

Aujourd'hui, on travaille avec des déchetteries et des distributeurs. Ça touche les chutes mais aussi les emballages. Les grosses contraintes rencontrées ce sont les spécificités de chaque acteur, chacun à ses contraintes et on ne peut pas dupliquer le modèle partout.

Création d'une borne d'apport volontaire sur la commune d'Aléria. Ils ont fait une petite campagne de communication qui a bien fonctionné.

Comment percevez-vous la réglementation qui arrive ?

Tant qu'il n'y aura pas une réglementation au-dessus on n'aura pas beaucoup de marge de manœuvre.

Et sur le volet de la formation ?

- **Marc-Stéphane Ginoux, Cerema**

Il va y avoir une phase d'acculturation. Les fédérations commencent à se mettre en ordre de marche pour travailler sur le sujet et ensuite il y a les outils méthodologiques qui pourront venir en appui. Il y a la loi et ensuite il y a l'application et c'est là où la phase d'acculturation va être intéressante et où le Cerema pourra intervenir.

Intervenant 1 (Capronis) : Il y a un gros besoin de travailler sur le sujet du réemploi qui, dans la hiérarchie de traitement des déchets se situe avant le recyclage. Vos travaux respectifs de sensibilisation et de formation vont-ils dans ce sens ?

Intervenant 2 : Corstyrène, quelles sont les capacités de traitement de produit ?

Réaction Estelle Ouzineb : En 2023 on vise 100 tonnes de recyclage et on a les capacités d'aller au-delà.

Intervenante 3 (Mme MARIOTTI - Maire, vice-présidente interco) : Je suis préoccupée par ce que je pressens être un manque de structuration de la filière du BTP. Ce sont des déchets lourds et nous avons des surcoûts colossaux avec les déchetteries sauvages. Qui est chargé de structurer la filière ? A-t-on un observatoire précis en matière de statistique ? Nous avons aussi le problème des déchets amiantés, qui est clairement responsable de ces sujets ?

Réaction François-Michel Lambert : Les maitres d'œuvre ont cette responsabilité et soit ils s'autonomisent soit ils font appel à l'éco-organisme. Ce que l'on mesure dans les échanges c'est la nécessité de créer beaucoup plus d'info utile qui permettra d'éviter les pertes en matière de transport des matériaux et de matière. Ce qui va manquer c'est la formation et il faudra se poser la question des moyens techniques. On va apprendre en marchant et la Corse peut bénéficier de son côté insulaire pour innover à condition que les marges de manœuvre soient mises en place.

Réaction Estelle Ouzineb : Le consommateur final va payer la gestion des déchets.

Réaction Marc-Stéphane Ginoux : Le plan régional de gestion des déchets a permis de mettre tous les acteurs autour de la table pour savoir comment gérer cela. Les carriers sont les mieux armés pour gérer les défis de l'EC car ils ont les outils et ils savent transformer le produit brut et ont la maîtrise du suivi de produit. Aujourd'hui beaucoup de carriers sont devenus des recycleurs. Les industriels ont pris les devants et ils attendent que les maîtrises d'ouvrage soient plus incisives. En termes de règle normative il n'y a pas réellement de freins techniques à utiliser des matériaux recyclés.

3.3. Filière biodéchets

- **Cynthia Vola, Syvadec**

Chaque année le Syvadec fait un bilan sur les ordures ménagères. Il reste 26% de biodéchets dans les poubelles Corse. La Corse produit 44000 tonnes de biodéchets ce qui est énorme alors que c'est facilement valorisable localement. Sur ce tonnage, on en détourne 17% par le compostage de proximité. On doit réduire les déchets à l'enfouissement à 10% en 2035 alors qu'aujourd'hui on est à 62%.

On fait de l'éducation à l'environnement, notamment à travers un travail dans les cantines scolaires. On a une action compostage depuis 2009, 1 Corse sur 4 a une solution de compostage. 11 interco se sont lancées dans la collecte des biodéchets et on les traite en plateforme de compostage.

Sur la question de la réduction du gaspillage alimentaire, on a mené collectivement un plan biodéchet avec une étude pour chaque interco volontaire. Dans ce plan il y a la partie compostage de proximité, collecte sur quasi toutes les intercos et la partie gaspillage alimentaire qui se concentre sur la pédagogie pour le Syvadec.

- **Christian Mariani, AUE**

Il y a le projet basé sur une étude financée par l'ADEME de méthanisation alimenté par un atelier d'engraissement de veau. Cela permettrait la fabrication d'électricité pour différents usages. La méthanisation c'est une issue intéressante pour les biodéchets. La capacité n'est pas énorme pour ces méthaniseurs. L'intérêt de ce projet est qu'il est fait en groupement (GIE) et il va être le premier projet à relever de l'énergie citoyenne et participative. Il va être ouvert aux communautés de communes et aux citoyens du territoire. La richesse produit par ce projet d'ENR c'est que l'énergie produite reste sur le territoire.

On a travaillé à l'élaboration du schéma régional biomasse. Tout l'enjeu est d'atteindre les objectifs régionaux. Cela a permis de consolider le potentiel et les objectifs.

Intervenant 1 (François Colonna) : L'AFPA crée un produit de formation.

Réaction Guy Armanet : La formation doit être le moteur de ce qui se fait en Corse. La CDC a le souhait de créer, via des aides d'état, un pôle d'une cinquantaine de personnes qui seront des ambassadeurs de tri. Aujourd'hui on est dans une étape où le tri a évolué mais si on veut aller un pas plus loin on a besoin de développer autre chose. On se demande ce qu'il y a dans les bacs et si les gens sortent bien leurs bacs et rien de mieux que les ambassadeurs de tri. Ce sont souvent des contrats civiques avec des jeunes qui peuvent aller sur le terrain faire un contrôle. 70% des jeunes finissent par être titulaires dans la périphérie de l'interco.

Intervenante (Julie Latou, prison de Borgo) : Le TIG marche assez bien en Corse mais c'est moins simple dans les petits villages. C'est une belle manière de valoriser l'humain et le territoire et c'est une piste écolo-judiciaire locale à valoriser.

4. TABLE RONDE 3 – Tourisme et économie circulaire

- **Jean-Michel Pedinielli, Antra Strada**

90% des flux touristiques se concentrent d'avril à octobre en Corse. Effets indirects sur différents secteurs : commerce, agroalimentaire, bâtiment...

163 000 lits (marchands professionnels). L'offre professionnelle marchande peut se faire supplanter par d'autres (non-professionnelles, non-déclarées).

Chaîne d'acteurs : aménagement de sites, transports, activités de loisir... Le tourisme est pluriel et touche à toute l'économie locale. Lorsque la saison touristique est mauvaise, ce sont tous les autres pans de l'économie qui s'en trouvent atteints.

- **Cynthia Vola, Syvadec**

Gestion des DMA et quelques déchets des ports. Les flux touristiques et les résidences secondaires sont déterminants dans la production de déchets. Pour beaucoup de flux, dans certaines périodes, il est nécessaire de faire plusieurs collectes par jour.

- **Jean-Michel Pedinielli, Antra Strada**

Dans la feuille de route EC, la notion d'extraction est importante. Le tourisme est responsable (il surutilise certains sites) d'une forme d'extraction. Capital touristique en déclin du fait de la surfréquentation. Cette dernière est préjudiciable d'un point de vue écologique mais aussi économique.

Quelles pistes à mener pour écoconcevoir l'offre touristique en Corse ?

- **Jean-Michel Pedinielli, Antra Strada**

L'écoconception consiste à retrouver l'état initial des sites touristiques.

La commande publique peut avoir un effet multiplicateur. Mise en avant de structures pionnières en termes d'EC : le club des entreprises écolabellisées.

- **Guy Susini, Club des entreprises écolabellisées**

Il y a des établissements écolabellisés. Ils ont pour but de respecter l'environnement et de mettre en place l'économie circulaire. Après l'attribution de l'écolabel, il y a une inspection tous les 2 ans par

l'AFNOR. Grâce à l'Ademe, il y a des actions en termes d'économies d'énergie aussi. L'OEC et l'Ademe ont soutenu les écolabels européens. En Corse, ce sont 30 entreprises qui sont écolabellisées : elles y gagnent aussi en termes d'économie de coûts, de valorisation de l'image et d'attractivité.

- **Pierre-Olivier Filippi, Ademe**

Les mesures environnementales sont un gage de gains de compétitivité. L'entreprise peut se tourner vers l'économie circulaire lorsque c'est avantageux économiquement.

- **Jean-Michel Miniconi, Cress Corsica**

Mettre en relation les acteurs du tourisme et les associations, pour mieux valoriser les équipements. Il n'y a pas encore de label « ressourcerie » en Corse, mais il y a un maillage de recycleries (à Ajaccio : 2, à Bastia : 1, Porto-Vecchio : 1 etc.). Les recycleries sont essentielles pour favoriser le réemploi, notamment pour des acteurs hôteliers. Ils savent qu'ils vont se séparer de vaisselle, d'électroménager, d'équipements... et peuvent ainsi les mettre à disposition à des acteurs associatifs.

- **Cynthia Vola, Syvadec**

Partenariat avec des recycleries et le Syvadec. Les recycleries prélevaient la matière dans des déchetteries pour les revendre ensuite en magasin. Cela favorisait la traçabilité des objets (objets enregistrés en réemploi dans les ressourceries). Grâce à ce partenariat, les ressourceries se sont fait connaître et avaient besoin de locaux.

Comment dynamiser le territoire ?

- **Cynthia Vola, Syvadec** : à l'avenir, recommencer la communication sur le tri destinée aux touristes. Collaboration avec les Gites de France.

Réaction Guy Armanet, OEC : Il faut étudier la possibilité de mettre en place des quotas et restrictions pour préserver notre patrimoine. Là où la biodiversité est abîmée de façon irréversible, il faut avoir le courage de ses opinions et de ses actes. « *On n'est pas plus royalistes que le roi, on n'est pas plus cons que les autres* ».

- **Jean-Michel Miniconi, CRESS**

Montée en compétences des acteurs du réemploi en Corse. Interconnaissance avec les acteurs écolabellisés.

Réaction Jean-Michel Bona : le rôle des institutionnels est de mieux communiquer et d'échanger. Les outils sont maîtrisés, le terrain est connu : la chambre de commerce est impliquée auprès des entreprises et a un rôle d'animateur. Comment travailler avec la CCI ?

- **Nicole Spinosi, CCI**

La communication est toujours insuffisante, mais la mission de la CCI est de faciliter et accompagner les professionnels (dans des projets d'éco labellisation, d'investissements, de commercialisation et de communication). Dans la commande publique, des critères d'économie circulaire sont introduits : il faudra accompagner les entreprises pour capter cette commande publique au niveau local.

- **Michelle Saliceti, CCI**

Dispositif Fonds Tourisme Durable, avec l'Ademe, voué à accompagner les entreprises (subventions + plan d'action pour un management tourné vers l'environnement) : diagnostic personnalisé et conseils.

L'Ademe et l'OEC co-financent des études : préparation des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, formations (éco-gestes en cuisine...).

- **Pierre-Olivier Filippi, Ademe**

Le fonds Tourisme Durable est un dispositif immédiat (le temps d'instruction est très court).

- **Guy Susini, Club des entreprises écolabellisées**

La Corse peut être écolabellisée ; mesure incitative par l'OEC ? Les hôteliers ne le font pas spontanément.

- **Jean-Michel Pedinielli, Antra Strada**

Mot de conclusion :

- 1) Pédagogie : le secteur touristique touche à d'autres secteurs et aux touristes. Les touristes ne restent pas longtemps (durée de séjour moyenne : 10 à 12 jours).
- 2) Ecoconception : bon vecteur pour l'hébergement.

Mot de conclusion de Guy Armanet

Présentation du déroulé des deux jours de séminaire.

JOURNÉE DU 5 OCTOBRE – ATELIERS

1. Atelier Consigne

- **Introduction INEC** : présentation de la consigne, définition, chiffres clés et historique, contexte réglementaire.

- **Retour d'expérience 1** : *La consigne des bouteilles en verre pour l'activité viticole*

Jean-Michel PEDINIELLI, Directeur d'Antra Strada

L'Union des vignerons de l'Île de Beauté (UVIB) : 3 entreprises qui ont accepté de participer au projet (un brasseur, une eau minérale et une entreprise viticole). Au mois de juillet 2022, fin de l'étude. Un comité de pilotage dans les prochains mois doit permettre d'envisager les suites.

Point sur les chiffres clés : environ 58 millions de bouteilles circulent en Corse. Environ 25 millions de bouteilles « corses » circulent.

Certaines bouteilles ont été allégées pour diminuer l'impact des transports.

Environ la moitié des bouteilles des embouteilleurs corses sont considérées comme lavables.

Répartition du coût collectif 46% lavage 54%. Enjeu de mutualisation des infrastructures.

- **Retour d'expérience 2** : *Le projet de consigne pour recyclage en Guadeloupe*

Philippe MOCCAND, Directeur schéma industriel et Outre-mer CITEO

Actuellement il existe peu de dispositif qui permette un taux de retour comme la consigne. Fonctionnement du dispositif de la consigne pour recyclage (cf. diapo).

Il est nécessaire de bien compter les bouteilles d'emballage car il peut y avoir de la fraude car les bouteilles prennent d'un coup de la valeur.

Pourquoi la Guadeloupe : un article spécifique de la loi AGEC ciblait ce territoire pour l'expérimentation. Ils ont réalisé une pré-étude pour savoir si les collectivités étaient prêtes à se lancer dans le dispositif. Ce territoire a été choisi car il était en retard sur la gestion des emballages. Ce projet a duré un peu plus d'un an. En Guadeloupe on a aussi des problématiques d'accès à l'eau potable donc ça pose une vraie question sur le lavage des bouteilles.

Il faut une impulsion des territoires mais aussi des entreprises car ce sont elles qui financent le projet.

Les éléments à investiguer collectivement pour mettre en place la consigne (cf. diapo)

- Marquer les emballages pour éviter les fraudes ou les mélanges avec les imports/exports
- Définir le périmètre des emballages consignés (bouteilles plastiques, canettes acier, verre mais assez rare pour le recyclage)
- Lieu et machines pour le retour et la déconsignation
- Fiscalité locale
- Etc.

Il reste à traiter les modalités de contribution et le montant de la consigne. Mais aussi la fiscalité très particulière dans les territoires ultra-marins.

Intervention FML : Pour la consigne verre il faut de la proximité. Je ne comprends pas l'intérêt de la consigne plastique, je connais le modèle de l'Allemagne mais le risque est multiple. On allège la poubelle en poids mais aussi sa valeur et il y aura donc plus de surcoût. Attention à l'idée qu'on va sauver les mers en sauvant toutes les bouteilles plastiques qui flottent. C'est une illusion de laisser croire que ce système va créer des solutions, je pense qu'il va créer plus de problèmes.

Intervention Jean-Michel Bona : Lorsque l'on prend le temps de la concertation on peut arriver à avoir une très bonne politique de réduction des déchets. En travaillant avec les filières on pourra vraiment réduire les déchets.

Intervenant 1 : Qu'en est-il du projet de consigne des producteurs d'eau minérale en Corse ?

Réaction Jean-Michel Pedinielli : On a contacté Alexandre Colonna pour les eaux de St Georges, qui fait partie des entreprises qui vont être concernées par la suite. Il y a une difficulté c'est la place pour mener cette activité de consigne.

Question Jean-Michel Bona : Quelles sont les limites que vous avez pour finaliser le process et le rendre opérationnel et comment des acteurs publics pourraient intervenir ?

Réaction Jean-Michel Pedinielli : On a évalué le nombre de bouteilles facilement lavables rapidement. On connaît aussi les coûts d'une usine dimensionnée. On a une petite idée de l'acceptation du consommateur. Il y a toutes les conditions pour que la démarche puisse fonctionner.

Réaction Guy Armanet : On cherche à monter un AAP assez rapidement pour aller à l'étape d'après et voir si les entreprises sont toujours enclines à se lancer dans cette aventure. Il faut que l'on soit à même de collecter l'intégralité du verre.

Conclusion : Parmi les leviers possibles on identifie aussi l'EIT.

2. Atelier ESS

- **Introduction INEC** : liens entre l'ESS et l'EC.

Loi 2014, relative à l'ESS : un mode d'entreprendre et de développement économique. Poids de l'ESS en France : 165 000 organisations, 2,4 millions de salariés et près de 15 millions de bénévoles.

Liens historiques entre l'ESS et l'EC : activités de réemploi et de recyclage.

Différence : l'EC est un nouveau modèle de production et de consommation quant à l'ESS, c'est un mode d'organisation économique, qui ne poursuit pas forcément un objectif environnemental défini.

- **Retour d'expérience 1** : *Quelle place pour l'ESS dans l'économie circulaire ? Opportunités et enjeux*

Jean-Baptiste Avolio, Chargé de mission Cress Corsica

Julie PAGANELLI, Chargée de mission Cress Corsica

Dans les structures de l'ESS, l'humain est au cœur du projet. Fort ancrage territorial des activités. Activités peu délocalisables. Gouvernance démocratique : 1 personne = 1 voix. Objectif lucratif : les surplus dégagés sont réinvestis dans la structure.

En Corse, l'ESS représente 11% du secteur privé, 1000 établissements employeurs et 8000 emplois salariés.

Présentation des activités des structures de l'ESS sur le territoire corse. Allongement de la durée d'usage : 12 recycleries en activité, 3 en projet. Ateliers vélo. 2 recycleries ont des ateliers coutures. Une recyclerie a déposé un brevet sur les bouées de plage (transformation en sacs, coussins etc. pour être réutilisables sur la plage).

- **Retour d'expérience 2** : *Présentation de la stratégie territoriale de l'ESS*

Florence BONIFACI, Chargée de mission Direction Générale des Services de la Collectivité de Corse

L'ESS est un modèle très crédible pour la Corse. Renforcement de l'implication de la CdC dans les soutiens apportés à l'ESS depuis 2016. Contrats de territoire qui intègrent petit à petits des critères sur l'ESS. Cadre de référence pour le développement de l'ESS en Corse, voté par le Conseil Exécutif. Adoption récente. S'en est suivi l'installation de 4 groupes de travail thématiques. Le deuxième concerne l'économie circulaire. Les valeurs communes sont partagées. Ce groupe de travail est co-piloté par l'OEC (JM Bona), l'Adec, Capi et la CRESS. L'ESS doit pouvoir irriguer l'intégralité des politiques publiques.

Partenariat avec Majorque : poursuite d'objectifs identiques à ceux de la Corse.

Création d'un consortium ESS sur l'économie circulaire, avec plusieurs recycleries.

Textiles, mobiliers, matériels de puériculture : les recycleries généralistes récupèrent et revalorisent ces produits. Etude CAPI : tous les ans, les recycleries corses permettent de réduire la production de déchets de 820 tonnes.

Intervenant, témoignage d'une recyclerie : partenariat avec le Syvadec. Pour le textile : vente au kilo. 17 tonnes de textiles vendu en 2021 (entre 20 et 30% de ce qui est collecté est ensuite revendu). Ce qui n'est pas valorisé au local, le Syvadec récupère. Idem pour les meubles (avec Eco-mobilier) et l'électroménager (avec Electronic).

Intervenant, Corse Active : création d'un pôle ESS, accompagnement à la création d'entreprises ESS. Partenariat avec les collectivités territoriales : par exemple, délégation de service public (DSP) pour le traitement des déchets par des entreprises ESS.

Réaction Guy Armanet : L'OEC souhaite avoir des projets concrets à accompagner. Réflexion à approfondir sur le maillage territorial.

Intervenant, BTP : Réemploi des matériaux de construction : piste qui peut intéresser l'OEC ? Ressourcerie de matériaux du BTP ? Formation de techniciens valoristes.

Intervenant, Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée : 2019. Appel à projet national. Certains territoires corses ont manifesté leur intérêt. Les projets doivent déployer une phase méthodologique. Impression d'un manque de connexion entre les différents services.

3. Atelier Biodéchets

- **Introduction INEC** : présentation des chiffres clés et du cadre réglementaire. Objectifs fixés par les lois en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des biodéchets.
- **Retour d'expérience 1** : *La valorisation des biodéchets par compostage électromécanique*

Julie Latou, Directrice du centre pénitentiaire de Borgo

Présentation du centre pénitentiaire de Borgo et de ses caractéristiques.

Proximité avec le lycée agricole, certains détenus en insertion. 500 repas à fournir (250 le midi et le soir). Un gros travail effectué pour améliorer la qualité des repas, avec les détenus (pour limiter le gaspillage sur les aliments non consommés, circuits courts etc.). Volonté de valoriser les repas non consommés. Rencontre avec l'OEC, et proposition de mettre en place un composteur électromécanique. Les biodéchets issus des cellules, du restaurant administratif, des cuisines, et de la caserne qui se trouve à côté, sont collectés et valorisés grâce à ce composteur. Inauguration le 13 avril.

La mise en place de ce composteur a permis de détourner les biodéchets des ordures ménagères. Cela a provoqué une réelle prise de conscience sur la nécessité d'orienter les autres flux de déchets vers des filières de recyclage et de valorisation.

Un appel à projet remporté à l'été 2022, a permis de remplacer l'ancien composteur par un nouveau composteur (achat d'un plus gros composteur).

Le terreau repose entre 6 à 8 semaines. Le compost est donné, les citoyens peuvent venir le chercher tous les mardis matin. Coût de fonctionnement du composteur : 500 euros / an pour l'électricité.

Opportunités : les peines de travaux d'intérêts généraux (TIG) pourraient permettre de nettoyer l'île et d'aller mettre le déchet à l'endroit qui convient.

- **Retour d'expérience 2** : *Une perspective territoriale en Normandie*

Séverine VILLABESSAIS, Responsable de pôle déchets à la Région Normandie

Présentation des données clés sur les DMA en Normandie. 30% de biodéchets dans les ordures ménagères. Présentation de la mise en œuvre de la stratégie régionale depuis la situation 0 aux différentes sessions de déploiement (étape par étape, territoire par territoire) ;

Voyage d'étude, visant à étudier les possibilités de mise en place de la tarification incitative (TI).
2 appel à projets menés en même temps : biodéchets et TI

Il n'y a pas une solution, il y en a plusieurs en fonction des caractéristiques des territoires (rural, urbain, dense etc.) Présentation du maillage des infrastructures nécessaires au traitement de ces biodéchets sur la région.

Dispositif d'accompagnement et de sensibilisation porté par la Région : les léopards du tri (service civique), qui permet de sensibiliser les citoyens au tri des biodéchets.

Programme « Je mange normand dans mon lycée », visant à faire évoluer les politiques d'approvisionnements des lycées de la Région et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Intervenant 1, DREAL : À la prison de Borgo, sous quel forme le compost est-il disponible, comment peut-on le récupérer ?

Réaction Julie Latou : Cela se fait au cas par cas, mais globalement le matin.

Intervenant 2, François-Michel Lambert : Y a-t-il eu un travail poussé sur le gain économique sur ces deux expérimentations ?

Réaction Guy Armanet : La Corse est une île montagne, beaucoup de temps pour se déplacer. L'aspect financier très important.

Intervenant 3, Jean-Louis X, directeur du développement de la communauté de commune X : Bassin de vie de 1000km², de 33 communes. Grandes difficultés de déplacement dans les espaces montagneux, difficulté pour organiser la collecte. Depuis 2016, collecte différenciée à destination des professionnels du tourisme, qui fonctionne bien.
Comment imaginer un schéma logistique pour traiter les biodéchets dans des conditions optimales ?

Réaction Guy Armanet : Moins on déplace les ordures ménagères, plus on crée de la valeur sur le territoire. Les solutions de compostage ne doivent pas être opposées, mais peuvent s'additionner. L'OEC va porter un vrai projet de territoire avec les interco dont le but est de réduire les déchets. Cela nécessite de trouver une position commune, de mettre en marche toutes les interco de l'île pour que ça fonctionne.

Intervenant 4, Communauté d'agglomération de Bastia : Les leviers, nécessité de réfléchir à la manière avec laquelle on peut engager les gens, les convaincre de trier leurs déchets etc.

Réaction Séverine Villabessais : La Normandie, travaille beaucoup avec des sociologues, pour valoriser le citoyen pour son geste de tri.

4. Atelier EIT

- **Introduction INEC** : présentation de l'EIT, des exemples de synergies entre entreprises, des différentes méthodologies.

- **Retour d'expérience 1 : Démarche d'écologie industrielle et territoriale de Martinique (EIT 972)**
Livia FLAVIEN, Chargée de mission EIT chez Entreprises & Environnement (Martinique)

Présentation de la Martinique et des principales caractéristiques du territoire. Mise en perspectives des contraintes territoriales avec les opportunités que cela offre. Par exemple, le fait que la Martinique constitue un territoire insulaire éloigné de l'hexagone représente une opportunité pour en faire un laboratoire expérimental d'initiatives, le fait que le territoire soit limité en termes d'espace permet de faciliter les mutualisations entre acteurs etc.

Démarche EIT lancée en septembre 2019, accompagnement de l'INEC pour la mise en route. Importance de créer un réseau, car sans réseau aucune synergie n'est possible. Pas de synergies sans réseau > pas de réseau sans sentiment d'appartenance > pas de sentiment d'appartenance sans animation qualitative. Il est important de créer du lien entre l'animateur et l'acteur économique (présentation des outils à disposition de l'animateur pour créer ce lien).

Présentation des résultats de la démarche en quelques chiffres : 910 T de matières premières économisées, 468 m2 de foncier mutualisé / préservé, Contribution à l'employabilité de nombreux salariés, 747 513 € d'économies et 370 830 € de nouveau business etc.

Présentation des freins et des leviers identifiés à l'animation d'une telle démarche.

- **Retour d'expérience 2 : Perspectives et outils d'accompagnement**
Jean-Michel BONA, Référent économie circulaire OEC

Le changement de modèle doit se faire via et par les EPCI. Chaque territoire à des caractéristiques qui lui sont propre. L'économie circulaire, c'est l'intelligence économique de la ressources et cela doit s'ancrer dans les territoires. Le modèle doit partir des territoires.

Sur chacun des piliers de l'économie circulaire, il y a des modèles à créer dans les territoires. Importance des collaborations.

Intervenant, consultante pour le projet EET de la Vallée de la Gravona : Rappel du rôle essentiel de l'animateur. Tous les hôtels de la zone sont entrés dans une démarche zéro plastique, zéro papier.

Conclusion – ADEME

Présentation par l'ADEME de l'Appel à projets économie circulaire, soutenu par l'ADEME et l'OEC.